

Rapport sur les conversations franco-britanniques relatives aux rapports entre les Six et les Sept (4 mars 1961)

Légende: Le 4 mars 1961, suite aux entretiens franco-britanniques de Londres sur les relations CEE-AELE, le Quai d'Orsay adresse aux ambassadeurs des pays partenaires des Communautés européennes un rapport fustigeant l'intransigeance de l'attitude britannique.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Coopération politique européenne. Relations avec la Grande-Bretagne et les autres pays de l'EFTA 1960-63, AE 15456.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/rapport_sur_les_conversations_franco_britanniques_relatives_aux_rapports_entre_les_six_et_le_s_sept_4_mars_1961-fr-ecc2babd-2ecf-44bb-8d07-dc4fdf81cca5.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Rapport sur les conversations franco-britanniques relatives aux rapports entre les Six et les Sept (4 mars 1961)

TELEGRAMME PAR COURRIER n°561
BELEXT - BRUXELLES.

Ainsi que vous le savez, une réunion d'experts français et anglais ayant pour objet le problème des rapports entre les Six et les Sept s'est tenue les 27 et 28 février à Londres.

La délégation française comprenait notamment MM. Wormser et Clappier.

La délégation anglaise était composée de Sir Roderick Barkley, Eric Roll et Miss Ackroyd.

M. Wormser a reçu le 2 mars les Conseillers Commerciaux des pays du Marché Commun accrédités à Paris et leur a fait un exposé sur ces pourparlers;

Vous voudrez bien en trouver le compte rendu ci-dessous.

Suivant Sir Barkley, le Royaume-Uni n'a pas de plan ni de propositions précises à faire pour le moment mais une chose est certaine: le plan de 1958 concernant la zone de libre Echange est complètement mort. Cependant, et conformément aux déclarations faites par Lord Heath à la dernière réunion de l'U.E.O., si l'Angleterre n'a pas de plan bien défini, elle est cependant disposée à conclure certains arrangements concernant la mise sur pied d'un tarif douanier (affecté de la clause de la Nation la plus favorisée) commun et harmonisé avec celui de la C.E.E., ce tarif devant exclure tous les produits agricoles et tous les produits du Commonwealth importés en Grande-Bretagne, qu'ils soient industriels ou agricoles.

Suivant Sir Barkley, ce tarif devrait répondre aux cinq points suivants:

- 1) Ne pas affaiblir la C.E.E.;
- 2) Ne pas affaiblir les liens entre le Commonwealth et le Royaume -Uni;
- 3) Etre conforme aux règles du G.A.T.T.;
- 4) Tenir compte des intérêts des Etats-Unis et des pays tiers;
- 5) Tenir compte des intérêts des pays de l'E.F.T.A.

Cette association n'englobant pas le Commonwealth, des concessions douanières devraient être négociées séparément entre les pays de la C.E.E. et chaque membre du Commonwealth.

Du côté anglais on ne verrait pas d'inconvénient à ce que ces négociations aboutissent à une diminution ou même une disparition, dans certains cas, des préférences impériales.

D'autre part, le Royaume-Uni, par l'application de la clause de la Nation la plus favorisée, pourrait profiter des concessions ou des avantages résultant des négociations entre les pays du Commonwealth et ceux de la C.E.E., ce qui serait le cas sans doute pour certains produits agricoles.

M.Wormser a répondu sur ce point précis que la C.E.E. devrait, dès lors, payer un prix double dans ces négociations avec le Commonwealth:

- a) Toute l'agriculture de la C.E.E. serait privée de débouchés dans le Commonwealth, et
- b) Toute concession faite par le Commonwealth serait accordée contre contrepartie de la C.E.E.. Par exemple l'Australie négocierait le problème du prix du blé principalement avec l'Allemagne contre l'achat de voitures automobiles allemandes.

Wormser a alors repris, en les discutant avec les experts anglais, les cinq points énoncés plus haut, qui lui paraissent d'ailleurs contradictoires et qui permettraient à la Grande-Bretagne de conserver un pied dans chaque camp.

- 1) La non-inclusion de l'agriculture est inacceptable, surtout pour la France, principal pays exportateur agricole de la C.E.E., et aboutirait à un affaiblissement de la C.E.E.
- 2) La franchise dont jouit le Commonwealth en Grande-Bretagne ne serait pas basée sur des antériorités pratiques ou sur un statu quo, mais serait au contraire générale et automatique; Ainsi, tout nouveau produit industriel fabriqué par le Canada bénéficierait de la franchise en Grande-Bretagne mais pas sur le Marché des Six; l'expansion prévue par les Six dans le domaine chimique, par exemple, pourrait être compromise en Grande Bretagne.
- 3) L'idée britannique n'est pas conforme aux règles du GATT puisque tous les produits agricoles en sont exclus; on peut aussi se demander si un accord, comme celui passé entre EFTA et la Finlande, est bien conforme aux règles du même organisme;
- 4) En parlant du respect des intérêts des Etats-Unis, la Grande-Bretagne vise surtout l'accord sur le blé conclu entre Londres et Washington en 1938 et permettant l'importation de blé américain, en Grande-Bretagne, en franchise douanière;

Une question de M. Wormser sur le respect des intérêts de l'industrie automobile américaine en Grande-Bretagne n'a pas suscité de réponse.

Par pays tiers, l'Angleterre vise également certains pays sous-développés non associés au Royaume-Uni, par exemple le Brésil (question de l'importation du café en Grande-Bretagne).

Parlant des pays sous-développés, Sir Barkley a émis l'idée que les arrangements préférentiels existant pour divers produits tropicaux (cacao, café, bananes, bois, etc.) entre le Marché Commun et ses associés d'une part, et entre la Grande-Bretagne et les pays africains du Commonwealth d'autre part, devraient être égalisés et ensuite échangés; plus tard on devrait tendre à une solution mondiale.

Du côté français, M. Wormser a répondu qu'il fallait avancer avec prudence dans ce domaine et que les territoires ex-colonies françaises devenus indépendants, ne pouvaient être dans une situation moins favorable que par le passé, ce qui aurait des conséquences politiques très sérieuses. On pourrait, pense-t-il, au lieu de modifier les préférences tarifaires, donner à ces pays d'autres garanties, par exemple dans le domaine des prix de base et de la conclusion de contrats à long terme.

Toujours en ce qui concerne ces produits tropicaux, il a été impossible de déterminer si la Grande-Bretagne parlait en son nom propre ou également au nom des pays du Commonwealth non tropicaux (Canada, Australie).

5) Les Anglais ont expressément souligné que les idées énoncées valaient uniquement pour le Royaume Uni et ne s'appliquaient en aucune manière aux autres pays de l'EFTA.

Si la C.E.E. veut s'associer avec ces pays, elle doit prendre directement contact avec eux en vue d'entamer des négociations.

Les experts français et britanniques étaient d'accord sur le fait que ces négociations pourraient amener une situation boiteuse, les solutions adoptées devant être vraisemblablement différentes avec chaque pays. Tout comme pour le trafic en provenance du Commonwealth et destiné à l'Angleterre, il faudrait mettre sur pied un système compliqué de certificats d'origine.

M. Wormser a noté avec étonnement la contradiction existant entre le communiqué officiel de la dernière réunion des Ministres de l'EFTA à Genève, d'après lequel la zone tout entière serait disposée à négocier sur l'ensemble des problèmes avec la C.E.E., et les idées émises par Sir Barkley, d'après lesquelles le Royaume-Uni parlerait exclusivement pour lui-même et uniquement dans un domaine bien déterminé, celui du tarif douanier.

Sir Barkley n'a pas répondu à la question de M. Wormser, qui lui demandait de connaître le point de vue anglais en ce qui concerne d'autres aspects du Traité de Rome: politique commerciale commune, mesures sociales, institutions communes, libre établissement, etc. M. Wormser a cependant l'impression qu'en ce qui concerne les institutions communes et la politique commerciale commune, un embryon de coopération pourrait se développer.

M. Roll a plus longuement parlé du problème agricole et aux reproches qui lui étaient faits d'exclure complètement l'agriculture, a rétorqué que l'Angleterre ne pouvait prendre aucune décision aussi longtemps qu'elle ignorait le régime qui serait finalement adopté par la C. E. E.

M. Wormser a très bien senti dans cette discussion que non seulement les Britanniques veulent garder la préférence impériale pour les produits agricoles de base venant du Commonwealth, mais que, au surplus, ils ne veulent pas modifier leur système actuel de subsides à l'agriculture dans le Royaume-Uni. Le système d'importation des produits horticoles ne provenant pas du Commonwealth resterait aussi protectionniste que par le passé.

M. Wormser a aussi noté une sorte de contradiction entre l'exclusion des produits agricoles, domaine important pour la France, l'Italie et les Pays-Bas et le respect des intérêts des autres pays de l'EFTA, par exemple le Danemark et la Suède, qui demanderaient vraisemblablement le soutien britannique pour leurs exportations agricoles vers les Six.

On peut résumer comme suit les impressions générales de M. Wormser sur ces entretiens:

1. - Le Royaume-Uni parle uniquement en son nom mais voudrait sans doute que les idées qu'il énonce servent d'exemple dans les négociations entre les Six et les autres pays de l'EFTA.
2. - Si, dans le domaine agricole, le protectionnisme anglais reste très actif, il faut tenir compte des tendances s'affirmant dans le domaine industriel dans le sens d'une baisse du tarif douanier. Actuellement ce dernier est supérieur au tarif extérieur commun des Six. C'est le seul domaine où il existe des possibilités de manoeuvre. Le domaine agricole et les relations avec le Commonwealth restent soumis à des impératifs politiques;
3. - Certains courants de politique intérieure jouent un rôle, notamment la pression des jeunes conservateurs dans le sens d'une politique plus libérale et d'un rapprochement avec le continent.
4. - Plutôt que d'envisager la solution maximaliste comme on l'a fait en 1958, il est sans doute plus raisonnable d'attaquer le problème d'une manière pragmatique, morceau par morceau, quoique les idées émises par les Anglais restent, consciemment ou non, encore bien vagues sur de nombreux aspects.
5. - M. Wormser n'a pas manqué de rappeler aux Anglais que la solution la plus simple serait l'adhésion pure et simple au Marché Commun, ce qui résoudrait non seulement un problème économique difficile mais pourrait conduire à une solution dans le domaine politique (coopération telle qu'elle est préconisée par le Général de Gaulle).

La prochaine réunion, qui sera plus spécialement consacrée au problème agricole, aura lieu au mois de mai.

Dans la presse britannique, on a pu lire qu'elle serait élargie et comprendrait des délégations du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. D'après M. Wormser, rien de semblable n'a été dit et on s'est mis d'accord, au contraire, pour continuer les conversations sur le plan bilatéral. Selon lui, s'il fallait passer à un cadre plus général, l'O.C.D.E. serait le seul valable.

Sir Heath ne serait pas partisan de dépasser le cadre bilatéral, car il craindrait des difficultés avec la Suisse et la Suède. M. Wormser s'est étonné de cette affirmation, car il lui semblait que la conversation bilatérale avait été entamée en plein accord avec les autres pays de l'EFTA.

signé: JASPAR.